



Le procès Eternit bis commence

LE 12 MAI 2015

La première audience préliminaire portera sur la demande du parquet de Turin de renvoyer Schmidheiny devant la justice pour homicide de 258 anciens travailleurs d'Eternit et habitants.



Un car partira de Casale Monferrato le mardi 12 mai à 7 heures du matin, place des Médailles d'or à l'entrée de l'école Martiri.

– Piazza Medaglie d'oro / ingresso scuole Martiri.

Ceux qui ne se sont pas encore inscrits peuvent le faire au siège de l'AdeVA, de la CGIL, de la CISL ou de l'UIL.

Nos avocats sont à disposition, gratuitement comme ils le font depuis quelques dizaines d'années, pour les constitutions de parties civiles des personnes qui sont sur la liste établie par le Parquet. Dès la première audience sera constitué un premier groupe de parties civile avec l'Afeva, les organisations syndicales et les Institutions.

Nous rappelons l'engagement pris par le Premier Ministre Renzi, à l'occasion des réunions successives qui se sont tenues à Rome au lendemain de l'arrêt honteux rendu par la Cour de cassation : il s'était engagé à ce que l'Etat italien se constitue lui aussi partie civile conformément à notre demande, maintes fois renouvelée, qu'il joue un rôle actif de coordination entre toutes les parties civiles, afin de prendre toutes les initiatives possibles pour obtenir

justice, d'abord et avant tout pour les victimes, au pénal comme au civil.

Nous continuons dans l'unité la lutte pour obtenir justice pour cette immense catastrophe qui continue ! Pour l'éradication totale de l'amiante de notre territoire ! Pour vaincre le mésothéliome !

AFeVA